



Chamard & Associés

CABINET D'EXPERTISE ENVIRONNEMENTALE

Québec, 28 octobre 2008

Monsieur Jean-François Bourque, ing. f.
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Service des projets industriels
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 6^e étage, boîte 83
Québec (Québec), G1R 5V7

OBJET : COMPLÉMENT AUX DOCUMENTS RELATIFS À L'ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT CONCERNANT UNE CELLULE D'ENFOUISSEMENT DE SOLS CONTAMINÉS SUPÉRIEURS AUX CRITÈRES DE L'ANNEXE C DU RÈGLEMENT SUR L'ÉVALUATION ET L'EXAMEN DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT À MASCOUCHE

Monsieur,

Afin de compléter la nouvelle version de l'étude d'impact déposée en octobre 2008, vous trouverez ci-après la liste des documents pertinents ou non à l'étude d'impact.

Les documents pertinents à la compréhension et à l'analyse de l'étude d'impact modifiée sont constitués de 14 volumes et sont les suivants :

- Rapport principal (version 2 - octobre 2008) de même que l'annexe 1, portant sur les documents officiels et jointe au rapport principal - 1 volume;
- L'annexe 2 portant sur les rapports de conformité (Annexes 2.1 à 2.8 - octobre 2008) - 8 volumes;
- L'annexe 3 portant sur les études techniques produites lors de l'implantation (Annexes 3.1 à 3.6 - avril 2008) - 1 volume;
- L'annexe 4 portant sur les travaux de réhabilitation du site Le Vidangeur de Montréal (Annexes 4.1 à 4.6 - avril 2008) - 1 volume;
- L'annexe 5 portant sur le suivi des opérations (Annexes 5.1 à 5.4 - avril 2008) - 1 volume;

Siège social :

1046, rue du Domaine
Québec (Québec)
G1Y 2C6 Canada
Tél. : 418-658-3362
Fax : 418-657-6261
Courriel : jl.chamard@chamardetassocies.com

Place d'affaires :

3848, avenue Melrose
Montréal (Québec)
H4A 2S2 Canada
Tél. : 514-844-7111
Fax : 514-486-4940
Sans frais : 1-877-844-7111

Membre de l'association :



- > L'annexe 7 concernant les plans d'aménagement tel que construit (mai 2008) - 1 volume;
- > Le document de réponses aux questions, daté d'octobre 2008 - 1 volume;
- > L'annexe 1 de l'ancienne version de l'annexe 2.1 portant sur le devis spécial (Annexe 2 : Plans et devis, accompagnant l'étude d'impact datée du 30 avril 2008).

Cette annexe du devis spécial porte sur les calculs techniques. Celle-ci est nécessaire à la réponse de la question 73, retrouvée dans le document de *Réponses aux questions du 30 juillet 2008*.

Ainsi, les documents non pertinents à l'analyse de la nouvelle version de l'étude d'impact sont :

- > Le document du rapport principal (version 1 datée du 30 avril 2008);
- > Les volumes comprenant les annexes 1 et 2 accompagnants l'étude d'impact datée du 30 avril dernier (à l'exception d'une section de l'annexe 2.1, tel que mentionné précédemment);
- > L'annexe 6 soit, l'ancienne version des plans tels que construit.

Nous demeurons disponible pour répondre à toutes demandes d'information additionnelles, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné à cet effet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations les meilleures.


Jean-Louis Chamard
Président

c.c. Normand Trudel, Écolosol inc.